



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES HUMAINES**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2024-2025

Master Métiers du Livre et de l'édition

Parcours : Edition : création éditoriale des littératures de jeunesse et générales

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/07/2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', with a long horizontal stroke extending to the right.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Leisha LECOINTRE, Saulo NEIVA, Daniel RODRIGUES, Hélène VIAL

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours E: Création éditoriale des Littératures de jeunesse et générales (CELJG)	Leisha LECOINTRE (SCLV)	leisha.lecointre@uca.fr
	Saulo NEIVA (LCC)	saulo.neiva@uca.fr
	Daniel RODRIGUES (LCC)	daniel.rodrigues@uca.fr
	Hélène VIAL	hélène.vial@uca.fr

Contact en scolarité : Nadine PETOTON nadine.petoton@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée par un cahier d'émargement. Trois absences injustifiées entraîneront la défaillance de l'étudiant ou étudiante
Assiduité aux TP	Contrôlée par un cahier d'émargement. Trois absences injustifiées entraîneront la défaillance de l'étudiant ou étudiante
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution ou neutralisation à l'EC Absence injustifiée => l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e dès la 1ère absence injustifiée à l'EC

Un appel peut être fait dans le cadre de l'accompagnement des étudiant.e.s à la réussite

Stages		
M1/M2 - parcours : E: CELJG	durée minimale	calendrier/période
M1- parcours E:CELJG	min : 462 h	À partir de la mi-mars
M2 - parcours E:CELJG	max : 924h	Fin février-début mars

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Service des stages. Anne DAUDÉ insertionprostages.lettres@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours E: CELJG				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
1	UE1 UE2 UE3	18	X	
2	UE4 et UE5	12	X	
3	UE6 et UE7	9	X	
4	UE8 et UE9	21		x

Master 2 - Parcours E: CELJG				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
5	UE20 et UE21	15	x	
6	UE22 et UE23	15	x	
7	UE24 et UE25	15		x
8	UE26 et UE27	15		x

MASTER 1 Métiers du livre et de l'édition- Parcours Edition : Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE 1 : Culture littéraire et éditoriale générale	6											
		EC 1 Littératures française et comparée	1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC 2 Les romans des rentrées littéraires ou traduction	1	EvT		1	O	30' max	1	O	30' max	1	O	30'max
		UE 2 : Culture littéraire et éditoriale de jeunesse	6											
		EC 1 Histoire de l'édition et de la littérature de jeunesse en France	1	EvT		1	A		1	A		1	E	2h
		EC 2 Histoire de l'édition et de la littérature de jeunesse à l'étranger	1	EvT		1	O	20'	1	O	20'	1	O	20'
		UE 3 : Littératures graphiques au prisme de l'édition	6											
		EC 1 Les albums de jeunesse	1	EvT		1	O	20'	1	O	20'	1	E	2h
		EC 2 Les récits graphiques	1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		UE 4 : Connaissances de l'édition française de jeunesse et générales	6											
		EC Panorama et enjeux de l'édition contemporaine en France et dans le monde	1	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 5 : Connaissance des acteur.rice.s du monde de l'édition	6											
		EC 1 Sociologie de la lecture	1	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		EC 2 Rencontres	1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		30												

2	3	UE 6 : Anglais des métiers du livre et de l'édition	3												
		EC 1 Anglais des métiers du livre et de l'édition		70%	EvC		3	A		3	A		2	O	15'
		EC 2 Anglais du monde professionnel		30%	EvC		2	A		2	A				
		UE 7 : Conception et fabrication d'un livre	6												
		EC 1 Connaissance des logiciels de l'édition		1	EvT		2	TP	E : 2 h	2	TP	E : 2 h	2	TP	E : 2 h
		EC 2 Projet éditorial collectif et conception		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
	4	UE 8 : Stage et expériences professionnelles	12												
		EC 1 Participations Salons		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC 2 Stage et environnement		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
		UE 9 : Recherche et création dans le cadre de l'édition	9												
		EC Epreuve de pré-projet éditorial		1	EvT		1	M		1	M		1	M	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 1 : EC 1 - devoir maison au choix entre Littérature comparée et Littérature française

UE 2 : EC 1 - Production écrite

UE 3 : EC 2 - Production écrite

UE 5 : EC 2 - Compte rendu écrit des rencontres

UE 6 : Ecoute, écrits, exposé

UE 7 : EC 2 - Application du cours sous forme écrite de 1h30

UE 8 : EC 1 - Notes de stage ou compte rendu de salon ou de master class ; EC 2 - Note de stage de la structure accueillante. NON COMPENSABLE.

UE 9 : NON COMPENSABLE

MASTER 2 Métiers du livre et de l'édition- Parcours Edition : Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	5	UE 20 : Problématiques littéraires	9												
		EC 1 Littératures générales et de jeunesse françaises et étrangères	1/3	EvT		1	O	20'	1	E	2h	1	E	2h	
		EC 2 Littératures en images et littératures de l'ailleurs	1/3	EvT		1	A		1	A		1	A		
		EC 3 Littérature et mondialisation	1/3	EvT		1	A		1	A		1	A		
		UE 21 Problématiques de la création éditoriale	6												
		EC 1 Créations contemporaines et édition	1	EvT		1	A		1	A		1	A		
		EC 2 Rencontres	1	EvT		1	A		1	A		1	A		
		UE 22 Economie de l'édition et droit de l'édition	9												
		EC 1 Environnement économique	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
	EC 2 Environnement juridique	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h		
	6	UE 23 Projets individuels ou collectifs	6												
		EC Stage en équipe d'accueil	1	EvT		1	A		1	A		1	A		
30															

4	7	UE 24 Anglais des métiers du livre et de l'édition	3													
		EC 1 Anglais des métiers du livre et de l'édition		70%	EvT		3	A		3	A		2	O	15'	
		EC 2 Anglais du monde professionnel		30%	EvT		2	A		2	A					
			UE 25 Projet éditorial	12												
			EC 1 Elaboration graphique des projets éditoriaux		1	EvC	100	3	2 A 1: O	O : 15 mn	3	2 A 1: O	O : 15 mn	3	2 A 1: O	O : 15 mn
			EC 2 Projet éditorial		1	EvT		2	A + S	1h30	1	A + S	1h30	1	A + S	1h30
		8	UE 26 Unité d'expériences professionnelles	3												
			EC Participations Salons		1	EvT		1	A		1	A		1	A	
			UE 27 Stage et soutenance	12												
			EC 1 Stage		1/3	EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC 2 Soutenance		2/3	EvT		2	E + S	30mn	2	E+S	30mn	2	E+S	30mn	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 20 : EC 2 : Production écrite ; EC 3 - Écrit en autonomie

UE 21 : EC 1 - Production écrite ; EC 2 - Compte rendu des rencontres

UE 23 : Evaluation des stages en EA sous différents formats écrits, en fonction de la nature du stage (compte rendu critique d'activités, établissement d'une bibliographie, réalisation d'une affiche, d'un dossier de presse, ...)

UE 24 : Oral, écrits, exposé + note de participation , langue orale, interaction, investissement

UE 25 : EC 2 Projet éditorial écrit et soutenance : Durée 1h30 ; NON COMPENSABLE

UE 25 : EC 1 Elaboration graphique des projets éditoriaux : Autre: exécution du ou des fichiers graphiques du projet éditorial via les logiciels informatiques - création et production liés aux projets professionnels

UE 26 : Production écrite

UE 27 : EC 1 Note de la structure de stage ; EC 2 - Note écrite des 2 rapports et de la soutenance. NON COMPENSABLE



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

LANSAD - Masters LCC - LCSH - PSSSE

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

Assiduité aux CM

Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

Assiduité aux TP

Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

